



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ALLIER

Résultats épreuve d'admission examen TAXI / VTC
3 et 4 novembre 2025 - département de l'Allier

N°dossier	Métier	Résultat
0000232722TE1	TAXI	ADMIS
0000466183PE1	VTC	ADMIS
0000469167PE5	VTC	ADMIS
552863	TAXI	ADMIS
576829	TAXI	ADMIS
582146	TAXI	ADMIS
582944	TAXI	ADMIS
588445	TAXI	ADMIS
590089	TAXI	ADMIS
590567	TAXI	ADMIS
591353	TAXI	AJOURNE
594348	TAXI	ADMIS
595311	TAXI	AJOURNE

Moulins, le 04 novembre 2025

Dominique DIAT
Présidente de la CMA Allier



Pour rappel : la Préfecture est en charge d'instruire a posteriori la demande de carte professionnelle nécessaire pour l'exercice de l'activité.

Nombre d'inscrits	13
dont nombre de Taxi	11
dont nombre de VTC	2
Nombre de participants	13
dont nombre de Taxi	11
dont nombre de VTC	2
Nombre d'ajournement faute de place	0
Note moyenne obtenue à l'épreuve (hors ajournés pour motifs précisés dans le Règlement d'examen – article IV.8)	14,82/20
Taux de réussite moyen	84,62 %
Nombre de VTC admis	2
Nombre de taxis admis	9

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MOULINS

7 rue Emile Guillaumin
CS 41703
03017 Moulins Cedex

MONTLUÇON

2 rue Frédéric Mistral
03100 Montluçon

VICHY

1 rue Grangier
03200 Vichy